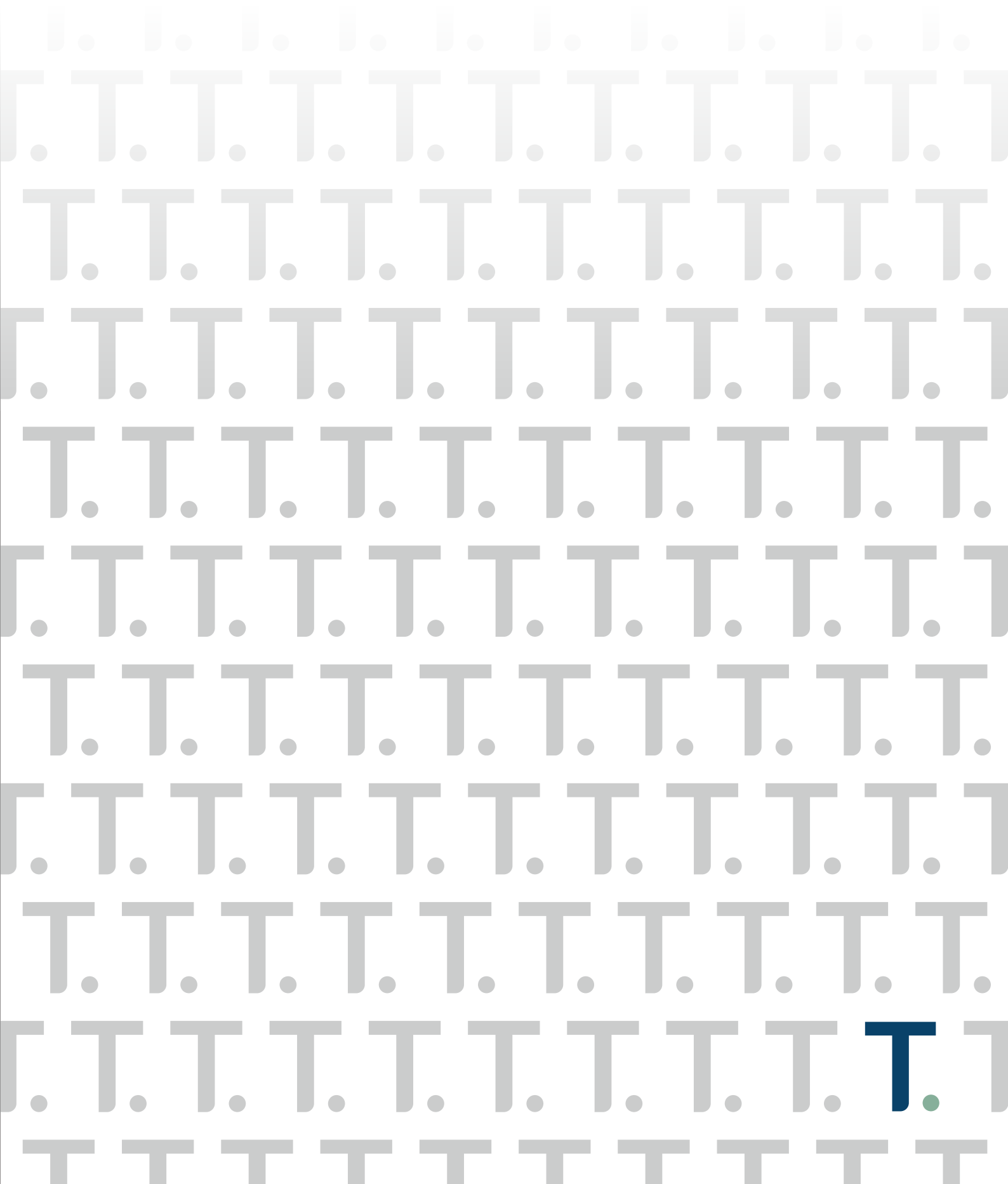


BANQUE THALER SA

PUBLICATION SELON LE PILIER 3 DE BÂLE III 2022



SOMMAIRE

Introduction

Ce document vise à fournir les données requises par la circulaire FINMA 2016/1 en matière de publication. En application du chiffre marginal 15 de cette circulaire, la banque a opté pour une publication annuelle « partielle ».

KM1 – Chiffres clés	2
OV1 – Aperçu des positions pondérées par le risque	3
LIQA – Liquidité et gestion du risque de liquidité	4
CR3 – Risque de crédit – Aperçu des techniques d'atténuation du risque	5
CR5 – Risque de crédit : Positions par catégories de positions et pondérations – Risque selon l'approche standard	5
CCR3 – Risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et pondérations – Risque selon l'approche standard	6
CCR5 – Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie	6
IRRBA – Risque de taux d'intérêt : objectifs et règles de gestion du risque de taux du portefeuille de la banque	7
IRRBBA1 – Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux	8
IRRBBA1 – Risque de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt	9
ORA – Risques opérationnels : indications générales	10

KM1 – CHIFFRES CLÉS

Fonds propres pris en compte (KCHF)	2022	2021
Fonds propres de base durs (CET1)	55'257	54'376
Fonds propres de base (T1)	55'257	54'376
Fonds propres totaux	55'257	54'376
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (KCHF)	2022	2021
RWA	176'693	180'478
Exigences minimales de fonds propres (KCHF)	14'135	14'438
Ratios de fonds propres basés sur les risques (% der RWA)	2022	2021
Ratio CET1 (%)	31,3%	30,1%
Ratio de fonds propres de base (%)	31,3%	30,1%
Ratio des fonds propres globaux (%)	31,3%	30,1%
Exigences en volants en CET1 (% des RWA)	2022	2021
Volant de fonds propres (%)	2,5%	2,5%
Volants anticycliques (%)	-	-
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle en qualité CET1 (%)	2,5%	2,5%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales) (%)	23,3%	22,1%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (% des RWA)	2022	2021
Volant de fonds propres (%)	2,5%	2,5%
Volants anticycliques selon le standard minimal de Bâle (%)	0,0%	0,0%
Ratio-cible en CET1 (%) majoré par les volants anticycliques	7,0%	7,0%
Ratio-cible en T1 (%) majoré par les volants anticycliques	8,5%	8,5%
Ratio-cible global de fonds propres (%) majoré par les volants anticycliques	10,5%	10,5%
Ratio de levier	2022	2021
Engagement global (KCHF)	439'521	493'850
Ratio de levier (%)	12,6%	11,0%
Ratio de liquidités (LCR)	2022	2021
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (KCHF)	121'701	101'012
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (KCHF)	75'055	52'696
Ratio de liquidités (%)	162%	192%
Ratio de refinancement (NSFR)	2022	2021
Numérateur du NSFR: refinancement disponible stable (KCHF)	202'151	237'477
Dénominateur du NSFR: refinancement nécessaire stable (KCHF)	112'180	123'911
Ratio de financement (%)	180%	192%

OV1 – APERÇU DES POSITIONS PONDÉRÉES PAR LE RISQUE

		2022	2021	2022
	Approches	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
Risque de crédit	AS	103'203	111'563	8'256
Risque de marché	De Minimis	22'448	21'287	1'796
Risque opérationnel	Indicateur de base	51'041	47'628	4'083
Total des fonds propres nécessaires		176'693	180'478	14'135

LIQA – LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Définition

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir la solvabilité de la Banque en tout temps et de manière continue, en particulier lors d'une crise à l'échelle de l'institution et/ou de l'ensemble du marché qui affecte très défavorablement la capacité de la Banque à obtenir suffisamment de financement, garanti ou non par des sûretés.

Principes de gouvernance

Conformément aux principes généraux énoncés dans la politique de gestion des risques et des contrôles, la responsabilité suprême, pour la supervision de la gestion du risque de liquidité, est allouée au Conseil d'Administration mais il peut déléguer certaines de ses tâches :

- au Comité des Risques, pour la fixation de l'appétence et de la tolérance ;
- à la Direction et au Chief Risk Officer pour la gestion du dispositif et le suivi de son application effective ainsi que pour la remontée d'informations justes et exhaustives au Comité des Risques.

La Direction de la Banque, par l'entremise de son comité Nostro, est en charge du développement et de la mise en œuvre des stratégies pour gérer le risque de liquidité compte tenu de l'appétence et de la tolérance pour ce risque préalablement définies par le Conseil d'Administration. Elle met en œuvre des directives pour la gestion des liquidités. La structure de financement est un aspect clé de la stratégie de gestion du risque de liquidité et les employés concernés sont informés de manière claire et compréhensible.

La Trésorerie est responsable de la gestion quotidienne de la liquidité.

Le Service de contrôle des risques est responsable, en tant que deuxième ligne de défense, d'identifier, mesurer et contrôler le risque de liquidité. Il signale immédiatement à la Direction les violations des limites pour que cette dernière prenne les mesures correctives appropriées.

Principes de contrôle et de surveillance du risque de liquidité

La Banque maintient une réserve de liquidités constituée d'actifs de haute qualité non grevés et pouvant être mobilisés rapidement. La taille et la composition de la réserve de liquidité correspond à la tolérance au risque définie par le Conseil d'Administration pour des scénarios de stress. L'adéquation de la réserve de liquidité est régulièrement examinée en fonction des résultats des tests de résistance, mais au minimum une fois par année.

Les actifs composant la réserve de liquidité sont clairement identifiés et investis dans les devises principales de la Banque. Ils sont financés par les fonds propres et la partie stable des fonds non investis des clients figurant au bilan de la Banque.

Scénarios de stress et plan d'urgence

La Banque a déterminé que les hypothèses de scénario de stress sur lesquelles se fonde le LCR et le NSFR couvrent de manière adéquate les risques spécifiques auxquels la Banque est exposée.

Le Service de contrôle des risques effectue régulièrement, mais au minimum une fois par an, un test de résistance pour les risques de liquidité. L'objectif de l'analyse du test de résistance est de vérifier que la Banque dispose d'une réserve de liquidité suffisante pour faire face aux risques encourus.

La Banque a défini un plan d'urgence qui se base sur trois piliers :

- un système d'alerte basé sur des seuils (vert, orange et rouge)
- une procédure d'escalation basé sur le dépassement des seuils
- une prise de mesures financières et organisationnelles appropriées à la nature de la cause des risques identifiés.

CR3 – RISQUE DE CRÉDIT – APERÇU DES TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE

EN KCHF

	Positions sans couverture / valeur comptable	Positions couvertes par des sûretés	Positions couvertes par des garanties financières
Créances	55'673	129'046	-
Opérations hors bilan	1'311	42'941	-
Total	56'984	171'987	-
<i>dont en défaut</i>	-	-	-

Le tableau ci-dessus inclut des sûretés qui sont éligibles selon l'approche standard. La Banque détient également des sûretés supplémentaires qui sont considérées suffisantes pour atténuer les risques dans le cas d'un scénario de défaut.

CR5 – RISQUE DE CRÉDIT: POSITIONS PAR CATÉGORIES DE POSITIONS ET PONDÉRATIONS – RISQUE SELON L'APPROCHE STANDARD

Catégories de positions / pondérations risques (en KCHF)

	0%	20%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total après CCF & CRM
Gouvernements centraux et banques centrales	127'228	-	-	-	-	-	-	127'228
Banques et maisons de titres	-	30'398	3'284	-	-	-	-	33'682
Collectivités de droit public	-	980	-	-	-	-	-	980
Entreprises	-	-	-	-	135	-	-	135
Clientèle de détail	-	-	-	5'431	37'951	-	-	43'382
Titres de participations	-	-	-	-	31'551	-	-	31'551
Autres expositions	664	-	-	-	2'342	-	257	3'263
Total	127'892	31'378	3'284	5'431	71'979	-	257	240'221

CCR3 – RISQUE DE CRÉDIT DE CONTREPARTIE: POSITIONS SELON LES CATÉGORIES DE POSITIONS ET PONDÉRATIONS – RISQUE SELON L'APPROCHE STANDARD

Catégories de positions / pondérations risques (en KCHF)				
	20%	50%	100%	Total soumis au risque de crédit
Gouvernements centraux et banques centrales	-	-	-	-
Banques et maisons de titres	2'878	14'273	-	17'152
Collectivités de droit public	5'269	-	-	5'269
Entreprises	-	-	56	56
Clientèle de détail	-	-	1'522	1'522
Titres de participations	-	-	-	-
Autres expositions	-	-	-	-
Total	8'147	14'273	1'578	23'999

CCR5 – RISQUE DE CRÉDIT DE CONTREPARTIE: COMPOSITION DES SÛRETÉS COUVRANT LES POSITIONS SOUMISES AU RISQUE DE CRÉDIT DE CONTREPARTIE

Juste valeur des sûretés dans les transactions en dérivés (en KCHF)	Reçues		Remises	
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées
Liquidités en CHF	-	-	-	321
Liquidités en monnaies étrangères	-	-	-	-
Créances sur les autres États	-	-	10'645	-
Total	-	-	10'645	321

IRRBA – RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT : OBJECTIFS ET RÈGLES DE GESTION DU RISQUE DE TAUX DU PORTEFEUILLE DE LA BANQUE

Introduction

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque (IRRBB) correspond au risque auquel sont exposés les fonds propres et les bénéficiaires de la Banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt. Le portefeuille de la Banque est composé de l'ensemble des positions liées aux clients et des propres positions de la Banque qui ne sont pas sujettes à l'activité de trading à court terme. Le risque de taux d'intérêt est défini comme une des composantes du risque de marchés.

D'une manière générale, la Banque n'est pas exposée significativement au risque sur taux d'intérêt, elle est essentiellement exposée à un manque à gagner sur les placements, les dépôts des clients n'étant pas rémunérés.

Afin de minimiser les risques, les actifs de la Banque sont placés majoritairement à court terme, tout en veillant à une concordance des actifs et passifs à taux fixe. La banque ne couvre pas le risque de taux d'intérêt.

Principes de gouvernance

Conformément aux principes généraux énoncés dans la politique de gestion des risques et des contrôles, la responsabilité suprême, pour la supervision de la gestion du risque de taux d'intérêt est allouée au Conseil d'Administration mais il peut déléguer certaines de ses tâches :

- au Comité des Risques, pour la fixation de l'appétence et de la tolérance ;
- à la Direction et au Chief Risk Officer pour la gestion du dispositif et le suivi de son application effective ainsi que pour la remontée d'informations justes et exhaustives au Comité des Risques.

La Direction de la Banque, par l'entremise de son comité Nostro, est en charge du développement et de la mise en œuvre des stratégies pour gérer le risque de taux d'intérêt compte tenu de l'appétence et de la tolérance pour ce risque préalablement définies par le Conseil d'Administration. Elle met en œuvre des directives pour la gestion des risques de taux d'intérêt.

La Trésorerie est responsable de la gestion quotidienne du risque de taux d'intérêt.

Le Service de contrôle des risques est responsable, en tant que deuxième ligne de défense, d'identifier, mesurer et contrôler le risque de taux d'intérêt. Il signale immédiatement à la Direction les expositions matérielles pour que cette dernière prenne les mesures correctives appropriées.

Fréquences et indicateurs clés

Le risque de taux d'intérêt est évalué régulièrement avec les indicateurs primaires tels que la duration et les expositions bilan/hors-bilan.

Trimestriellement, la Banque évalue les indicateurs de taux d'intérêt « Economic Value of Equity – EVE » et « Net Interest Income – NII ».

Scénarios de choc

La Banque applique les scénarios standardisés de choc de taux d'intérêt selon le cm 24 de la circulaire FINMA 2019/2 « Risque de taux – banques ». Une distinction est faite selon les principales monnaies.

Hypothèses de modélisation et paramètres clés

La méthode de mesure du risque de taux est la MV_Delta_FINMASHOCK. Les principales devises pour les calculs sont le CHF, EUR, USD. Les autres monnaies qui représentent moins de 10% des volumes suivent la courbe de taux USD. Les valeurs d'actualisation sont calculées à partir des taux forward interpolés linéairement en utilisant les taux de marché et avec hypothèse des taux continus. Les flux de trésorerie sont déterminés selon le montant nominal et d'intérêt en prenant en compte la marge, répartis selon les tranches temporelles de la FINMA. L'élasticité peut aussi être prise en compte lors des calculs du risque de taux selon l'approche spécifique de la banque.

La Banque applique une approche statistique utilisant des clés de réplifications qui allouent les cash flows dans les tranches temporelles définies par la FINMA. Les cash flows sont réinvestis jusqu'à la fin de l'année en utilisant un taux continu issu des taux forward en assumant les mêmes caractéristiques pour les positions (horizon, montant) du scénario de base et avec les shocks FINMA appliqués pour les 6 scénarios pré-définis.

IRRBBA1 – RISQUE DE TAUX: INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA STRUCTURE DES POSITIONS ET LA REDÉFINITION DES TAUX

Volumes en KCHF	Délais Ø de redéfinition des taux (en années)			Délai max de redéfinition des taux (en années) ses positions non prédéterminées			
	Total	dont CHF	dont autres devises*	Total	dont CHF	Total	dont CHF
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	3'260	321	2'939	1,0	1,0	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	20'301	-	20'301	1,3	0,0	-	-
Engagements envers les banques	-6'015	-6'003	-12	0,1	0,1	-	-
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	31'015	10'968	12'746	0,1	0,1	-	-
Créances sur la clientèle	130'577	29'060	101'256	0,2	0,2	-	-
Engagements à vue en comptes privés et comptes courants	-240'668	-24'313	-209'043	0,2	0,2	-	-
Autres engagements	-	-	-	-	-	-	-
Total	-61'530	10'033	-71'813	0,2	0,2	5,0	1,0

*Devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme du bilan.

IRRBB1 – RISQUE DE TAUX: INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES FONDs PROPRES ET DES REVENUS D'INTÉRÊT

En KCHF	2022		2021	
	EVE	NII	EVE	NII
Déplacement parallèle vers le haut	-128	-1'174	53	-1'142
Déplacement parallèle vers le bas	141	1'154	-38	1'123
Scénario standard (III) « pentification de la courbe »	-63	-	-243	-
Scénario standard (IV) « aplatissement de la courbe »	44	-	267	-
Scénario standard (V) « hausse des taux courts »	4	-	289	-
Scénario standard (VI) « baisse des taux courts »	3	-	-289	-
Maximum	-128	-1'174	-289	-1'142
Fonds propres de base (Tiers 1)	55'257	-	54'376	-

Au 31.12.2022, les scénarios de choc de taux d'intérêts standardisés selon la circulaire FINMA 2019/2 "Risques de taux - Banques" présentent une exposition relativement faible au risque de taux d'intérêt.

ORA – RISQUES OPÉRATIONNELS: INDICATIONS GÉNÉRALES

Définition

Les risques opérationnels sont définis comme étant les risques de pertes directes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures de la Banque (analyse ou contrôle absent ou incomplet, procédure non sécurisée), de son personnel (erreur, malveillance et fraude), des systèmes internes (panne de l'informatique...) ou à des risques externes (inondation, incendie...).

Principes de gouvernance

Conformément aux principes généraux énoncés dans la politique de gestion des risques et des contrôles, la responsabilité suprême, pour la supervision de la gestion des risques opérationnels est allouée au Conseil d'Administration mais il peut déléguer certaines de ses tâches :

- au Comité des Risques, pour la fixation de l'appétence et de la tolérance;
- à la Direction et au Chief Risk Officer pour la gestion du dispositif et le suivi de son application effective ainsi que pour la remontée d'informations justes et exhaustives au Comité des Risques.

La gestion du risque opérationnel est aussi du ressort de chacun des employés qui veillera à prendre en compte cet aspect sur chacune de ses tâches quotidiennes sous la supervision fonctionnelle du Service des risques.

Principes de contrôle et de surveillance des risques opérationnels

L'appétence et la tolérance de la Banque face aux risques opérationnels est fixée par le Comité des Risques et validée par le Conseil d'Administration tous les ans.

Pour chacun des risques identifiés, des contrôles sont mis en place. Le résultat de ces contrôles est présenté à intervalles prédéfinis aux instances dirigeantes de la Banque.

Un rapport sur les risques opérationnels est préparé annuellement par le Service des risques et communiqué à la direction et puis au Comité des Risques qui se charge de le présenter au Conseil d'Administration.

BANQUE THALER.

Rue Pierre-Fatio 3 • CH-1204 • Genève • Suisse
t: +41 22 707 09 09 • info@banquethaler.com • www.banquethaler.com